

# Des experts recommandent la fermeture de la cathédrale de Rimouski

Mise à jour le mardi 11 novembre 2014 à 15 h 44 HNE

91 PARTAGES   +   

Les précisions de Paul Huot

## Des experts recommandent de fermer la Cathédrale de Rimouski à partir du 6 avril 2015 pour des raisons de sécurité.

Une première évaluation réalisée il y a plusieurs mois indiquait qu'il faudrait investir au moins 5 millions de dollars pour assurer la sécurité du bâtiment. Le toit pourrait s'effondrer, les pierres pourraient se détacher, il y a des infiltrations d'eau.

Le président du conseil de fabrique René Roy explique que l'état du bâtiment est catastrophique. « La structure extérieure, la maçonnerie, depuis un an, deviennent de plus en plus problématiques. Avec l'hiver qui s'en vient, elle va devenir encore plus problématique parce que c'est les joints de mortier dans lesquels l'eau peut rentrer, qui peuvent gonfler. Quand ça gonfle, c'est les pierres qui peuvent tomber, c'est ce qui fait que ça s'écaille », précise M. Roy.

La Fabrique Saint-Germain souhaite prendre quelques semaines pour étudier le rapport d'expert avant de le rendre public. Entretemps, des filets de sécurité, des grillages seront installés sur l'édifice pour prévenir les accidents. Les portes principales de la cathédrale seront fermées en attendant la tenue des travaux majeurs. La population pourra y entrer par les portes latérales.

La Fabrique a l'intention de demander l'aide de l'Archevêché et de la Ville de Rimouski. Une campagne de financement pour les travaux a permis d'amasser 135 000 \$.

Elle a précisé aussi qu'aucune décision ne serait prise quant à l'avenir des églises rimouskoises avant la période des Fêtes.

La cathédrale, qui a 150 ans, est le bâtiment emblématique de la ville de Rimouski on la retrouve sur de nombreuses photos promotionnelles de la ville. .

91 PARTAGES   +   

**Important** Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie

et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la nétiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

#### 4 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

EN DIRECT

Les plus récents ▼

Accueil  
Grands titres  
International  
Régional  
Politique  
Économie  
Sports  
Arts et divertissement  
Santé  
Techno  
Science  
Alimentation  
Insolite  
Réflexion  
Plaisirs

Audio • Vidéo  
Dossiers  
Interactif  
Blogues  
Webfictions  
Conditions météo  
Conditions routières  
Conditions de ski  
Concours  
Témoin

Télévision et radio  
ICI Radio-Canada Télé  
ICI Radio-Canada Première  
ICI Musique

#### Autres sites

ICI Tou.tv  
ICI Musique  
ICI RDI  
Radio Canada International  
ICI Artv  
ICI Explora  
Jeunesse  
CBC.ca  
Archives

#### Partenaires

Sirius  
TV5

Ressources  
À propos de CBC/Radio-Canada  
Aide à la navigation  
Boutique Radio-Canada  
Comment soumettre un projet  
Communiqués  
Contenus éducatifs - Curio  
Divulgateur des activités  
Emplois  
Faire affaire avec nous  
Foire aux questions  
Hyperliens de référence  
Mises au point  
Nos coordonnées  
Publicité  
Services français de Radio-Canada  
Signalétique  
Transparence et responsabilisation  
Vente d'archives  
Vidéodescription

#### Centre des membres

Baladodiffusion  
Cyberlettre  
Fils RSS  
Mon profil  
MP3 en direct  
Services mobiles  
Widgets  
ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil

[Conditions d'utilisation](#) [Ombudsman](#) [Relations avec l'auditoire](#)

Tous droits réservés © Société Radio-Canada 2015